



AUTONOMISATION FINANCIÈRE POUR UNE CROISSANCE PLUS INCLUSIVE

**Présentation prébudgétaire
2017**

**Comité permanent des finances de la Chambre des
communes**

Le 5 août 2016

AUTONOMISATION FINANCIÈRE POUR UNE CROISSANCE PLUS INCLUSIVE

« Il est temps d'investir dans une croissance dont chacun pourra bénéficier. »

Budget fédéral 2016

Sommaire

L'exclusion, l'instabilité et la vulnérabilité financières font basculer les gens dans la pauvreté et nuisent à la réussite des stratégies et programmes publics de réduction de la pauvreté.

Ces problèmes empêchent également beaucoup de personnes à faible revenu de participer à la croissance économique élargie.

L'autonomisation financière est un ensemble détaillé et éprouvé d'interventions offrant des voies pour sortir de la pauvreté et pour se joindre à la classe moyenne, en permettant aux gens à faible revenu de surmonter les obstacles financiers, de se trouver dans le grand courant financier, d'obtenir la stabilité financière et de la richesse.

À ce jour, les investissements dans l'autonomisation financière au Canada ont permis de jeter de solides assises, qui nous permettent de commencer à développer des modèles et des trousseaux d'outils testés pour les programmes, de former des organismes champions dans le pays, de trouver des métriques et outils d'évaluation, afin de mesurer les répercussions et de favoriser l'amélioration continue des services.

Toutefois, pour la transposition et les progrès durables au regard des priorités financières fédérales, il nous faut des capacités pour ceci : l'engagement, la mobilisation et le soutien du domaine de l'autonomisation financière émergente du Canada; la mobilisation de partenaires et de ressources, en fonction de projets nationaux importants; l'intégration de solutions d'autonomisation financière dans des systèmes de services plus gros, où les données probantes nous disent que cela peut améliorer le bien-être financier des clients à faible revenu et les résultats des systèmes de services élargis.

À cette fin, nous recommandons que le gouvernement fédéral investisse 10 millions de dollars de plus au cours des cinq prochaines années et pour ce qui suit :

1. La mise sur pied et l'animation d'une collectivité nationale des pratiques.
2. L'accumulation et la mobilisation de connaissances nouvelles servant à éclairer la politique et les programmes.
3. Intégrer l'autonomisation financière dans des systèmes de services.

Introduction

Dans le budget 2016, l'engagement du gouvernement fédéral envers la croissance inclusive pour tous les Canadiens a été chaleureusement accueilli par de nombreux citoyens, tout comme l'ont été les investissements fédéraux dans les prestations pour enfants, le logement, les collectivités autochtones, l'emploi et l'accès aux études postsecondaires.

Nous craignons toutefois que ces investissements n'obtiennent pas les effets souhaités parce qu'ils négligent un important obstacle aux possibilités – l'instabilité, la vulnérabilité et l'exclusion financières sous-jacentes, avec lesquelles beaucoup de Canadiens à faible revenu sont aux prises.

Ce point a largement passé inaperçu et n'est pas abordé au Canada, même si, de plus en plus, il est prouvé que ces problèmes empêchent bien des personnes d'échapper à la pauvreté et paralysent les meilleurs efforts de nombreux programmes d'aides gouvernementaux et communautaires coûteux.

Si nous voulons une croissance économique inclusive au Canada, nous devons nous attaquer à cette question.

Heureusement, il y a des solutions financières éprouvées et qui peuvent éliminer ces obstacles. Le gouvernement, les entreprises, la collectivité et les intervenants philanthropiques commencent aussi à se mobiliser pour mettre en œuvre ces solutions au Canada, tirant profit de l'expérience, des preuves et du savoir d'autres compétences telles que celles des É.-U. où ces solutions sont adoptées et mises en place par tous les ordres de gouvernement, notamment par plus de 40 villes majeures.

Le gouvernement fédéral a un rôle crucial à jouer pour aider à transposer des solutions similaires au Canada, et il a déjà pris d'importantes mesures pour aider les Canadiens financièrement vulnérables à assurer leur bien-être financier.

Toutefois, nous pouvons faire beaucoup plus pour ouvrir de vraies voies vers des possibilités pour tous ces Canadiens qui continuent d'être laissés pour compte.

Dans cette présentation, nous décrivons les problèmes auxquels nous devons nous attaquer, des solutions qui ont fait leurs preuves, puis comment le gouvernement fédéral peut contribuer encore plus efficacement à la prospérité de tous les Canadiens.

Les Canadiens à faible revenu sont les plus affectés par les obstacles financiers aux possibilités

Au Canada aujourd'hui, les niveaux d'endettement des ménages sont à un niveau sans précédent de 165,3 % du revenu annuel disponible – le plus élevé du G7 et plus du double de ceux de 1982^{1,2}.

En outre, les économies moyennes des ménages ont chuté à 3,9 % du revenu annuel des ménages; elles étaient à plus de 20 % en 1982³.

La vulnérabilité financière a également pris de l'ampleur, 10 % de tous les ménages en âge de travailler et 20 % de ceux du quintile de revenu le plus faible ayant maintenant une valeur nette négative ou de zéro⁴.

Bien que la vulnérabilité financière croissante affecte les gens de tous les niveaux de revenu, les personnes vivant dans la pauvreté sont les plus vulnérables, car peu d'entre elles ont des économies sur lesquelles compter en cas de perte d'emploi, de maladie, d'autres interruptions de revenu ou de dépenses imprévues⁵.

Les personnes qui vivent dans la pauvreté font également face à des obstacles financiers additionnels que la plupart d'entre nous n'ont toutefois pas – obstacles qui entravent continuellement leurs efforts pour améliorer leur situation financière. Cela comprend ce qui suit :

- Peu d'éducation financière, à quoi s'ajoutent souvent des problèmes d'alphabétisation, de calcul et de langue.
- Difficulté d'accès aux services financiers ordinaires.
- Produits, services et conseils financiers ordinaires, qui ne répondent pas à leurs besoins.
- Services financiers prédateurs et auxiliaires qui affaiblissent la stabilité financière.
- Difficulté d'accès aux prestations du revenu publiques ou à d'autres canaux.
- Politiques publiques qui gênent les comportements financiers positifs tels que l'épargne⁶ ou ne motivent pas les personnes à faible revenu dans la même mesure que les autres Canadiens⁷.

Ensemble, ces obstacles empêchent activement de nombreuses personnes à faible revenu de parvenir à la stabilité financière et à des biens dont ils ont besoin pour s'engager sur une voie éprouvée, leur permettant de sortir de la pauvreté et de se joindre à la classe moyenne – éducation et formation, emploi, entrepreneuriat, propriété d'une maison ou d'un autre bien immobilisé.

Cependant, les Canadiens à faible revenu ont actuellement peu de sources d'aide financière

Malgré tout, il y a peu de sources d'aide financière pour aider les Canadiens qui vivent avec un faible revenu.

Les fournisseurs gouvernementaux et communautaires de service de première ligne manquent généralement de mandat, de savoir et de ressources pour aider les gens à faible revenu à surmonter les obstacles financiers et à améliorer leurs capacités financières ainsi que leur bien-être.

Les institutions financières dominantes ont également pour défi d'offrir des produits/services efficaces aux gens à faible revenu.

Par conséquent, l'aide financière adaptée aux besoins des personnes à faible revenu demeure une lacune cruciale de notre système de soutien financier.

Les solutions d'autonomisation financière aident les personnes à passer de la pauvreté aux possibilités

L'autonomisation financière est un ensemble intégré de solutions qui ont démontré leur capacité d'augmenter le bien-être financier de gens qui vivent dans la pauvreté, et ce, lorsque ces solutions sont adaptées aux besoins des utilisateurs visés et offerts en collaboration avec d'autres aides communautaires⁸.



Les solutions d'autonomisation financière permettent aux gens à faible revenu d'améliorer sensiblement leurs résultats financiers (revenus, cote de crédit, niveaux d'épargne et de dette), en éliminant des obstacles financiers, en reliant les personnes à des possibilités de stimuler leurs revenus à court terme et de commencer à accumuler des économies et des biens pour l'avenir.

Ainsi, cela améliore leur accès à des voies éprouvées pour sortir de la pauvreté – éducation, formation, emploi, entrepreneuriat, propriété domiciliaire et autres actifs tangibles.

Pour un sommaire des données probantes sur les effets des solutions d'autonomisation financière, veuillez consulter [l'annexe 2](#).

Les solutions d'autonomisation financière peuvent être transposées de façon durable en les intégrant dans des systèmes de services existants qui ont déjà des ressources, servent des clients à faible revenu et cherchent à améliorer le bien-être financier de ceux-ci. Il peut s'agir de systèmes publics, privés ou sans but lucratif (p. ex. des programmes provinciaux/municipaux d'aide sociale, des centres municipaux de l'emploi, des centres de santé communautaires, des caisses de crédit, des services de santé et de bien-être de Premières Nations; des centres d'amitié autochtones, des services d'aide à l'établissement des nouveaux arrivants ou des YMCA).

Tout porte à croire que cela produit un effet de « super vitamine⁹ », améliorant les résultats des programmes publics et communautaires, allégeant les facteurs de tension financière qui nuisent au succès du participant, puis abattant les obstacles à l'inclusion financière.

Il y a tout lieu de penser que l'autonomisation financière puisse aider à faire progresser beaucoup de priorités fédérales ayant pour objet de favoriser une croissance économique plus inclusive.

Pour une liste de ces priorités et de l'information sur la façon d'intégrer l'autonomisation financière dans une politique, un programme ou des cadres de financement pertinents du gouvernement fédéral, veuillez consulter [l'annexe 3](#).

Nous mettons en œuvre une stratégie de renforcement du bien-être financier d'un million de Canadiens

Notre but est de transposer cinq services importants d'autonomisation financière, afin d'améliorer sensiblement la santé financière d'un million de Canadiens à faible revenu, d'ici 2020. Voici ces interventions :

- **Éducation financière**
- **Encadrement et conseils financiers**
- Aide **pour les déclarations de revenus et l'accès aux prestations**
- Aide **pour l'accès aux services bancaires de base** et les dépôts directs
- Aide **pour l'ouverture de REEE et de REEI**

Pour atteindre ce but, nous avons une stratégie coordonnée avec nos partenaires et le Réseau ABLE pour l'autonomisation financière, aux fins suivantes :

- Favoriser un effet collectif
- Mettre sur pied des organismes champions de l'autonomisation financière au Canada
- Renforcer les capacités de première ligne
- Promouvoir l'intégration des systèmes de services

Le gouvernement fédéral est un associé clé de l'autonomisation financière; il supporte un ensemble de projets importants, qui sont complétés par plus de 10 M\$ de contributions provenant d'autres partenaires, lesquels voient le potentiel de soutiens durables et transposés de l'autonomisation financière, afin de réduire la pauvreté (voir [l'annexe 4](#)).

Un investissement de 10 millions de dollars sur une période de cinq ans accélérera la transposition durable de l'autonomisation financière au Canada

Toutefois, pour une durabilité et une transposition véritables, puis pour optimiser la contribution des interventions pour l'autonomisation financière au regard des priorités financières fédérales, il nous faut renforcer nos capacités quant à l'engagement, la mobilisation et le soutien du domaine de l'autonomisation financière émergente du Canada; l'investissement dans l'intégration systématique des solutions de l'autonomisation financière dans des systèmes de services plus gros, où les données probantes nous disent que cela peut améliorer le bien-être financier des clients à faible revenu et les résultats des systèmes de services élargis.

À cette fin, nous recommandons que le gouvernement fédéral investisse 10 millions de dollars de plus au cours des cinq prochaines années et pour ce qui suit :

1. Mettre sur pied et animer une collectivité nationale des pratiques.

Créer une collectivité nationale des pratiques, miser sur le Réseau national ABLE pour l'autonomisation financière et le réseau intersectoriel de Prospérité Canada.

Animer des occasions de participation et un portail en ligne qui offrent ce qui suit aux praticiens, aux bailleurs de fonds et aux responsables des politiques :

- Des méthodes, outils et ressources pour un programme d'autonomisation financière
- Des mises à jour régulières relatives aux projets nouveaux, aux constatations des recherches et aux pratiques prometteuses/exemplaires
- Une base de données pour un indice national fondé sur des données probantes qui justifient l'évaluation des projets d'autonomisation financière
- Des occasions d'échanges de connaissances entre pairs
- Des consultations et un dialogue nationaux portant sur les problèmes stratégiques et les projets connexes, dont ceux-ci :
 - . Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté
 - . Examen de la *Loi sur les banques*
- Travailler en collaboration avec les ministères fédéraux, afin de coordonner les projets d'autonomisation financière au pays et de faire progresser les priorités fédérales clés, dont celles-ci :
 - . Stratégie nationale pour la littératie financière
 - . Recours au REEE et à des bons d'études canadiens
 - . Connexion des Canadiens à leurs prestations

2. Générer et mobiliser des connaissances nouvelles

- Convoquer un réseau de recherches sur l'autonomisation financière, comprenant des chercheurs d'élite canadiens et internationaux dans ce domaine
- Faciliter l'élaboration d'un programme canadien et coordonné de recherche
- Mobiliser les partenaires et ressources de recherche, afin de procéder à de la recherche stratégique favorisant les priorités du programme, en consultation avec des partenaires gouvernementaux clés et d'autres
- Produire et diffuser des produits du savoir conçus pour les praticiens, responsables des politiques et bailleurs de fonds, afin qu'il y ait des pratiques et politiques efficaces.

3. Intégrer l'autonomisation financière dans des systèmes de services

- Travailler avec des ministères fédéraux clés, à trouver et à soutenir des possibilités d'intégrer l'autonomisation financière dans des politiques, programmes et cadres de financement ciblés, où les preuves montrent que cette autonomisation peut aider à faire progresser les priorités gouvernementales clés.
- Faire participer les entreprises, la collectivité, les partenaires provinciaux et municipaux à des projets nationaux et coordonnés d'autonomisation financière, afin de faire progresser des priorités fédérales pertinentes et ciblées.
- Mobiliser des ressources additionnelles du secteur privé, de sources philanthropiques et gouvernementales diverses, afin d'élargir la portée et les effets des activités ci-dessus.

Conclusion

Dix millions de dollars sur une période de cinq ans est une somme considérable, mais nous croyons avoir l'expertise, les antécédents et les partenariats au Canada, qui permettent d'atteindre notre objectif d'habiliter un million de Canadiens vivant dans la pauvreté, afin d'améliorer leur bien-être financier à l'aide de la transposition durable d'interventions éprouvées, en faveur de l'autonomisation financière.

Nous croyons aussi que l'investissement proposé amplifiera les effets d'autres projets fédéraux qui ont pour mission de réduire la pauvreté et de favoriser une croissance économique plus inclusive.

Nous travaillons déjà sur beaucoup des projets ci-dessus, mais le financement continu que nous proposons nous permettra d'augmenter et d'accélérer considérablement nos efforts, puis de recourir à l'effet multiplicateur de ressources et de partenaires nouveaux.

Nous sommes impatients de travailler avec le gouvernement afin de réduire la pauvreté au Canada et d'édifier une économie plus inclusive; nous croyons que l'autonomisation financière et l'investissement proposé par nous peuvent permettre au gouvernement de présenter des preuves tangibles de progrès en rapport avec ces objectifs importants.

Nous vous remercions vivement de l'attention portée à cette présentation. C'est avec plaisir que nous répondrons à vos questions au moment qui conviendra au Comité.

[Cliquer ici pour accéder aux annexes et aux références](#)